



ORDER/ADDRESS OF THE HOUSE OF COMMONS
ORDRE/ADRESSE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Q-998	Ms. Rempel Garner (Calgary Nose Hill)	Nov 21, 2022 / Le 21 nov. 2022
-------	---------------------------------------	--------------------------------

RETURN BY THE LEADER OF THE GOVERNMENT IN THE HOUSE OF COMMONS
DÉPÔT DU LEADER DU GOUVERNEMENT À LA CHAMBRE DES COMMUNES

Mr. Lamoureux

PRINT NAME OF SIGNATORY
INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE

SIGNATURE
MINISTER OR PARLIAMENTARY SECRETARY
MINISTRE OU SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE

January 30, 2023 / Le 30 janvier 2023

(TABLED FORTHWITH /DÉPOSÉ AUSSITÔT)



INQUIRY OF MINISTRY

DEMANDE DE RENSEIGNEMENT AU GOUVERNEMENT

PREPARE IN ENGLISH AND FRENCH MARKING "ORIGINAL TEXT" OR "TRANSLATION"

PRÉPARER EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS EN INDIQUANT "TEXTE ORIGINAL" OU "TRADUCTION"

QUESTION NO./N° DE LA QUESTION	BY / DE	DATE
Q-998	Ms. Rempel Garner (Calgary Nose Hill)	November 21, 2022

Reply by the Minister of Health

Réponse du ministre de la Santé

Signed by Mr. van Koeverden

PRINT NAME OF SIGNATORY

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE

SIGNATURE

MINISTER OR PARLIAMENTARY SECRETARY

MINISTRE OU SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE

QUESTION

With regard to government contracts with the Westin Calgary Airport hotel and the Acclaim Calgary airport hotel for the provision of quarantine facilities and accommodations during the COVID-19 pandemic, broken down by location: (a) on what dates were the contracts for each site signed; (b) what was the end date for each contract; (c) how much has the federal government paid to date for all services provided by these sites, broken down by site, type of cost (meals, security, etc.) and total cost per year; (d) what are the details of any other costs associated with the provision of these quarantine facilities and accommodations at these sites, including, for each, the (i) vendor, (ii) amount paid by the government, (iii) description of goods or services; (e) how many people elected to use these facilities as a designated quarantine facility, broken down by total users per month and year; (f) is the government contractually required to continue paying for any services at these sites following the end of pandemic restrictions, and, if so, what are the details, including amounts of any such required payment; and (g) has the government had to pay either site for any other cost related to the contract, such as damages, upkeep, or renovations, and, if so, what are the details, including dates and amounts of all such costs?

REPLY / RÉPONSE

ORIGINAL TEXT

TEXTE ORIGINAL

☒

TRANSLATION

TRADUCTION

☐

Public Health Agency of Canada

(a) The Westin Calgary Airport hotel was provided with a notice of designation as a quarantine facility under Section 7 of the *Quarantine Act* on June 22, 2020.

The Acclaim Calgary Airport hotel was not a Designated Quarantine Facility (DQF), but was a participant in the Government Authorized Accommodations (GAA) program. Under this program, hotels were authorized by the Public Health Agency of Canada (PHAC) to receive travellers entering Canada via air between February 21, 2021, and August 9, 2021. This allowed travellers to meet the mandatory three-night stay as they awaited their Day 1 test results. PHAC did not hold contracts with GAA hotels, travellers booked and paid for their stay directly with the GAA hotels. The Acclaim Calgary Airport hotel became a GAA hotel on February 12, 2021.

(b) The cancellation of the designation order under Section 7 of the *Quarantine Act* for the Westin Calgary Airport hotel was effective October 30, 2022. No compensation was paid to the hotel after the date the designation was cancelled, however the hotel was given 30 days notice prior to the cancellation.

As noted in response to part (a), PHAC did not have contracts with any hotels designated as GAA. The Acclaim Calgary Airport hotel ceased to be a GAA when the mandatory hotel stopover requirement was eliminated on August 9, 2021.

(c) The federal government paid the following total expenditures to the Westin Calgary Airport hotel for lodging and meals:

	FY 2020/21	FY 2021/22	FY 2022/23
Total	\$8,920,071.72	\$11,134,287.56	\$6,790,717.46

To note, given this response required a manual collection of information, it is possible there is a small degree of human error when determining the amount the federal government paid to the Westin Calgary Airport hotel.

The additional costs paid for other services provided by third parties at this site are outlined in part (d).

PHAC did not pay the Acclaim Calgary Airport hotel or other hotels for the delivery of the GAA program, as travellers booked and paid their stay directly with the GAA hotels. The hotels were responsible for providing and ensuring safe accommodations, meals, controlled and monitored entry and exit points, transportation from the airport, and overall

traveller safety based on federal, provincial and local public health guidance, as per PHAC requirements. Hotels designated as GAA determined a GAA rate in which they incorporated all costs related to the security, meals, accommodations, transportation, additional security, public health measures, and cleaning.

(d) The details of the other costs associated with the Westin Calgary Airport hotel when it was a DQF is as follows:

Vendor	Total Amount Paid by the Government	Description of Goods and Services
Canadian Corps of Commissionaires	\$1,759,079.93	Security service
Aaron Paramedical	\$41,383.22	Transportation service
Fenton Bus Services	\$4,600.00	Transportation service
Canadian Red Cross	\$1,487,200.23	Traveller support services
Winmar	\$1,139,069.47	Cleaning services

To note, given this response required a manual collection of information, it is possible there is a small degree of human error when determining the amount the federal government paid to the Westin Calgary Airport.

PHAC paid the following vendors to operate and ensure compliance with the GAA program:

- Travel agency services, provided by Global Business Travel Inc. and accommodation reservation information line services, provided by Service Canada.
- An information line for travelers staying at a GAA for questions on compliance requirements and testing or other needs. The Canadian Red Cross provided the information line services.

(e) Quarantine officers referred travellers who did not have a suitable place of quarantine or isolation to DQFs. Data on travellers who were quarantining or isolating at the Westin Calgary Airport hotel DQF was collected from June 22, 2020 until September 30, 2022. During this period, 1,490 travellers stayed at this DQF:

	Number of Travellers at the Westin Calgary Airport June 22, 2020 to October 1, 2022		
	2020	2021	2022
Jan	0	75	2
Feb	0	90	1
Mar	0	139	2
Apr	0	196	1
May	0	290	6
Jun	8	114	2
Jul	45	120	0
Aug	27	26	0
Sept	12	2	1
Oct	12	17	0
Nov	5	6	0
Dec	10	281	0
Total Number of Travellers	119	1356	15

To note, between March 2020 and November 2020, there was no single data repository for DQF admissions. All data collected at that time was compiled using manual processes, therefore, the information available may underreport the number of admissions to DQF facilities in Calgary.

No travellers used the Acclaim Calgary Airport hotel as a DQF.

(f) As noted in the response to part (b), no compensation was paid to the hotels after the date the designation was cancelled, although the hotels were provided with 30 days notice prior to the cancellation. The designation for the Westin Calgary Airport hotel was cancelled effective October 30, 2022.

As noted in response to part (a) and (b) PHAC had not entered into contracts with hotels licensed as a GAA.

(g) Upon closure of the Westin Calgary Airport hotel as a DQF, final cleaning, carpentry repairs and painting were performed by a cleaning service provider for \$35,265.32 in October 2022. PHAC agreed to pay for basic remediation costs not related to normal wear and tear. Basic remediation costs address any damages caused by the implementation of Infection Prevention and Control measures at DQFs.

As noted in response to part (a) and (b), PHAC did not have any contracts with hotels licensed as a GAA.



INQUIRY OF MINISTRY

DEMANDE DE RENSEIGNEMENT AU GOUVERNEMENT

PREPARE IN ENGLISH AND FRENCH MARKING "ORIGINAL TEXT" OR "TRANSLATION"
PRÉPARER EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS EN INDIQUANT "TEXTE ORIGINAL" OU "TRADUCTION"

QUESTION NO./N° DE LA QUESTION Q-998	BY / DE Mme Rempel Garner (Calgary Nose Hill)	DATE Le 21 novembre 2022
---	--	-----------------------------

Reply by the Minister of Health
Réponse du ministre de la Santé

Signé par M. van Koeverden

PRINT NAME OF SIGNATORY
INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE

SIGNATURE
MINISTER OR PARLIAMENTARY SECRETARY
MINISTRE OU SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE

QUESTION

En ce qui concerne les contrats du gouvernement conclus avec l'hôtel Westin Calgary Airport et l'hôtel Acclaim Calgary Airport pour la fourniture d'installations et de chambres devant servir à la quarantaine pendant la pandémie de COVID-19, ventilés par emplacement : a) à quelles dates les contrats pour chaque emplacement ont-ils été signés; b) quelle était la date de fin de ces contrats; c) combien le gouvernement fédéral a-t-il payé à ce jour pour tous les services fournis à ces emplacements, ventilé par emplacement, catégorie de dépenses (repas, sécurité, etc.) et coût total par année; d) quels sont les détails des autres coûts associés à la fourniture de ces installations et chambres pour quarantaine, y compris, pour chacun, (i) le fournisseur, (ii) le montant payé par le gouvernement, (iii) la description des produits et services; e) combien de personnes ont choisi d'utiliser ces installations comme lieu de quarantaine désigné, ventilé par le nombre total de personnes par mois et par année; f) le gouvernement est-il tenu par contrat de continuer de payer des services à ces deux emplacements une fois les restrictions liées à la pandémie terminées, et, le cas échéant, quels sont les détails, y compris les montants de ces paiements requis; g) le gouvernement a-t-il dû payer l'un ou l'autre de ces hôtels pour d'autres coûts liés aux contrats, par exemple pour des dommages, de l'entretien pour des rénovations, et, le cas échéant, quels sont les détails, y compris les dates et les montants de tous ces coûts?

REPLY / RÉPONSE	ORIGINAL TEXT TEXTE ORIGINAL	☐	TRANSLATION TRADUCTION	☒
-----------------	---------------------------------	--------------------------	---------------------------	-------------------------------------

Agence de la santé publique du Canada

a) L'hôtel Westin Calgary Airport a été désigné comme une installation de quarantaine en vertu de la section le section 7 de la *Loi sur la mise en quarantaine* le 22 juin 2020.

L'hôtel Acclaim Calgary Airport n'était pas une installation de quarantaine désignée (IQD), mais participait au programme d'installations autorisées par le gouvernement (IAG). Dans le cadre de ce programme, les hôtels étaient autorisés par l'ASPC à recevoir les voyageurs entrant au Canada par voie aérienne entre le 21 février 2021 et le 9 août 2021. Cela a permis aux voyageurs de respecter le séjour obligatoire de trois nuits en attendant les résultats des tests du jour 1. L'ASPC ne détenaient pas de contrats avec les hôtels autorisés comme IAG. Les voyageurs ont réservé et payé leur séjour directement auprès des hôtels autorisés comme IAG. L'hôtel Acclaim Calgary Airport est devenu une IAG, le 12 février 2021.

b) L'annulation de l'ordre de désignation en vertu de l'article 7 de la *Loi sur la mise en quarantaine* de l'hôtel Westin Calgary Airport a pris effet le 30 octobre 2022. Aucune compensation n'a été versée à l'hôtel après cette date, mais l'hôtel a reçu 30 jours de préavis avant l'annulation.

Comme mentionné en réponse à la partie (a), l'ASPC n'avait pas conclu de contrats avec des hôtels désignés comme des installations autorisées par le gouvernement (IAG). L'hôtel Acclaim Calgary Airport a cessé d'être une IAG lorsque l'exigence d'escale obligatoire à l'hôtel a été éliminée le 9 août 2021.

c) Le gouvernement fédéral a versé les sommes suivantes à l'hôtel Westin Calgary Airport pour le logement et les repas :

	Exercice 2020-2021	Exercice 2021-2022	Exercice 2022-2023
Total	8 920 071,72 \$	11 134 287,56 \$	6 790 717,46 \$

À noter, étant donné que cette réponse a nécessité une collecte manuelle d'informations, il est possible qu'il y ait un petit degré d'erreur humaine lors de la détermination du montant que le gouvernement fédéral a payé au Hôtel Westin Calgary Airport.

Les coûts supplémentaires payés pour d'autres services fournis par des tiers dans cette installation sont indiqués dans la partie (d).

L'ASPC n'a versé aucun montant à l'hôtel Acclaim Calgary Airport ou à d'autres hôtels pour la prestation du programme d'IG, puisque les voyageurs ont réservé et payé leur séjour directement auprès des hôtels désignés comme IG. Les hôtels étaient chargés de fournir et d'assurer un hébergement sûr, des repas, des points d'entrée et de sortie contrôlés et surveillés, le transport à partir de l'aéroport et la sécurité générale des voyageurs en fonction des directives fédérales, provinciales et municipales en matière de santé publique, conformément aux exigences de l'ASPC. Les hôtels désignés comme IG ont déterminé un tarif IG dans lequel ils ont incorporé tous les coûts liés à la sécurité, aux repas, à l'hébergement, au transport, à la sécurité supplémentaire, aux mesures de santé publique et au nettoyage.

d) Les autres coûts associés à l'hôtel Westin Calgary Airport lorsqu'il était une IQD sont détaillés comme suit :

Fournisseur	Montant versé par le gouvernement	Description des biens et services
Corps canadien des commissionnaires	\$1,759,079.93	Service de sécurité
Aaron Paramedical	\$41,383.22	Service de transport
Fenton Bus Services	\$4,600.00	Service de transport
Croix-Rouge canadienne	\$1,487,200.23	Services de soutien aux voyageurs
Winmar	\$1,139,069.47	Services de nettoyage

À noter, étant donné que cette réponse a nécessité une collecte manuelle d'informations, il est possible qu'il y ait un petit degré d'erreur humaine lors de la détermination du montant que le gouvernement fédéral a payé au Westin Calgary Airport.

L'ASPC a payé les fournisseurs suivants pour exploiter et assurer la conformité au programme GAA :

- Les services d'une agence de voyages, fournis par Global Business Travel inc., et les services d'une ligne d'information sur les réservations d'hébergement, fournis par Service Canada.
- Une ligne d'information à l'intention des voyageurs séjournant dans une IG pour toute question sur les exigences de conformité et les tests, ou autres besoins. La Croix-Rouge canadienne a assuré les services de la ligne d'information.

e) Les agents de quarantaines dirigeaient les voyageurs qui n'avaient pas de lieu de quarantaine ou d'isolement aux installations de quarantaine désignées. Les données sur les voyageurs qui ont complétés leur quarantaine ou isolement à l'hôtel Westin Calgary Airport (IQD) ont été recueillies pour la période entre le 22 juin 2020 et le 30 septembre 2022. Pendant cette période, 1 490 voyageurs ont séjourné à cette IQD :

	Nombre de voyageurs au l'hôtel Westin Calgary Airport juin 22, 2020 à octobre 1, 2022		
	2020	2021	2022
jan	0	75	2
fév	0	90	1
mar	0	139	2
avr	0	196	1
mai	0	290	6
juin	8	114	2
juil	45	120	0
août	27	26	0
sept	12	2	1
oct	12	17	0
nov	5	6	0
déc	10	281	0
Nombre total de voyageurs	119	1356	15

À noter, entre mars 2020 et novembre 2020, il n'y avait pas de référentiel de données unique pour les admissions dans les CQD. Toutes les données recueillies à cette époque ont été compilées à l'aide de processus manuels, par conséquent, les informations disponibles peuvent sous-estimer le nombre d'admissions dans les établissements du CQD à Calgary.

Aucun voyageur n'a utilisé l'hôtel Acclaim Calgary Airport comme une installation de quarantaine désignée.

f) Comme mentionné en réponse à la partie b), aucune compensation n'a été versée l'hôtels après la date d'annulation de la désignation, bien que l'hôtel ont été donnée un préavis de 30 jours avant l'annulation. La désignation de l'hôtel Westin Calgary Airport a été annulée le 30 octobre 2022.

Comme mentionné en réponse aux parties a) et b), l'ASPC n'avait pas conclu de contrats avec les hôtels autorisés comme des installations autorisées par le gouvernement (IG).

g) Lors de la fermeture de l'hôtel Westin Calgary Airport à titre d'IQD, le nettoyage final, les réparations de menuiserie et la peinture ont été effectués par le fournisseur de services de nettoyage moyennant la somme de 35 265,32 \$, en octobre 2022. L'ASPC a accepté de payer les coûts de réparation de base qui ne sont pas liés à l'usure normale. Les coûts de réparation de base comprennent tout dommage causé par la mise en place de mesures de prévention et de contrôle des infections dans les IQD.

Comme mentionné en réponse aux parties a) et c), l'ASPC n'avait pas conclu de contrats avec des hôtels autorisés comme des installations autorisées par le gouvernement (IAG).